



LORRAINE

Indication géographique : MADEiN Grand Est interpelle le Président

Pôle régional de compétitivité du meuble et de l'agencement dans la région, MADEiN Grand Est veut pousser au niveau européen l'Indication géographique pour les produits manufacturiers dont bénéficient déjà les entreprises du siège de Liffol-le-Grand (88).

Jusqu'en 2014, il était possible d'apposer une appellation d'origine (IGP ou AOP) uniquement sur les produits alimentaires. Puis, la loi française a permis aux produits manufacturiers (et les ressources naturelles) d'entrer dans la ronde en établissant un lien entre savoir-faire séculaires et territoires délimités. La Lorraine est ainsi parvenue à faire reconnaître sa fabrication de sièges. Les professionnels du secteur de Liffol-le-Grand (88), où la tradition de l'ébénisterie remonte au XVII^e, ont été les premiers à déposer une demande d'Indication géographique. Ils ont obtenu cette IG en décembre 2016, au même titre que les porcelainiers de Limoges.

Liffol-le-Grand a aussi labellisé un centre de formation, l'école de l'ameublement Afpia Est-Nord. Aujourd'hui, le pôle de



Le savoir-faire des ébénistes de Liffol-le-Grand est protégé par une Indication géographique. Photo ER/Érôme HUMBRECHT

compétitivité MADEiN Grand Est, qui représente les professionnels du meuble et de l'agencement dans la région, entend pousser cette IG française au niveau européen. Associée à d'autres organisations réunies au sein de l'AFIGIA (Association française des indications géographiques industrielles et artisana-

les), elle mise sur le fait que la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne va revenir à la France au 1^{er} janvier. « Là, la première étape visait à protéger un patrimoine local, explique Rémi Dauphin, directeur de MADEiN Grand Est. L'étape suivante est la reconnaissance européenne. Aujourd'hui, les

choses avancent bien avec la Commission européenne. »

L'IG préserve l'emploi et ancre une signature dans un terroir

Mais parfois, les processus déclarent aussi vite qu'ils ont accéléré. MADEiN Grand Est et ses partenaires veulent donc se saisir de l'opportunité que représente

la présidence française pour mener le projet à son terme. « C'est pour nous le moment d'interpeller le Président Macron sur le sujet, poursuit Rémi Dauphin. Ces IG sont une manière de rassurer et de garantir au consommateur qu'un produit a été intégralement fabriqué dans un secteur géographique donné. »

À Liffol-le-Grand, les vingt-trois étapes de production d'un siège (de la sélection du bois à la pose du vernis) sont réalisées dans un rayon de cinquante kilomètres. Les retombées commerciales et sociales de l'IG ne sont pas négligeables. L'indication assied la notoriété des entreprises. Elle contribue aussi à préserver l'emploi et à ancrer une signature dans un terroir. C'est le cas à Liffol-le-Grand où sont maintenus plus de 150 emplois en secteur rural. « Une reconnaissance européenne consolidera cet aspect économique pour les entreprises bénéficiant d'une IG », observe Rémi Dauphin.

Une étiquette étoilée qui pourrait inciter d'autres pans du savoir-faire régional, tels que les arts verriers en Lorraine ou la vannerie en Haute-Marne, à entreprendre une démarche de labellisation IG.

Thierry FEDRIGO

